

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

CITATION SUR JUGEMENT

Destinataire : [*nom et adresse de la personne*]

SACHEZ que le montant inscrit au verso est dû par le débiteur judiciaire [*nom*]
_____ relativement à l'ordonnance datée du _____,
dont copie est jointe.

VOUS DEVEZ comparaître en personne au Palais de justice, 2134, 2^e Avenue,
Whitehorse (Yukon) Y1A 5H6, le [*date*] _____, à [*heure*]
_____ en vue d'être interrogé sous serment sur les questions
suivantes :

- a) le revenu et les biens du débiteur judiciaire,
- b) les dettes et les créances du débiteur judiciaire,
- c) toute disposition de biens que le débiteur judiciaire a faite,
- d) les ressources dont le débiteur judiciaire dispose, dont il disposait ou dont il disposera pour exécuter l'ordonnance.

SACHEZ ÉGALEMENT que, si vous ne comparez pas comme l'exige la présente citation sur jugement, une demande d'arrestation et d'emprisonnement pourra être présentée contre vous SANS QUE VOUS EN SOYEZ AVISÉ OU QUE DES DOCUMENTS AUTRES QUE LA PRÉSENTE CITATION SUR JUGEMENT VOUS SOIENT REMIS.

Fait le _____

Créancier judiciaire
[ou avocat du créancier judiciaire]

Adresse du créancier judiciaire ou de son avocat :

[Verso]

INSCRIPTION DU MONTANT DÛ

[Énoncer, sous forme de relevé de compte, le montant de la dette ou des versements qui est dû, les frais engagés relativement à l'ordonnance et à toute instance postérieure à l'ordonnance, les sommes payées et les dates des paiements, les intérêts dus et le mode de calcul des intérêts.]

Sous-total : _____ \$

Plus les frais engagés par le shérif pour la signification : *[à inscrire au moment de la signification par l'agent qui effectue la signification]* _____ \$

Montant total dû : _____ \$

Si le montant total dû est payé au créancier judiciaire ou consigné à la cour pour le compte du créancier judiciaire avant la date de l'audience, vous êtes dispensé d'y comparaître.

AVERTISSEMENT : Si vous ne comparez pas à l'audition de la présente citation sur jugement, vous pourriez être arrêté et emprisonné.